

à peu près suffisants pour la demande. Comme la semaine dernière, on cote de 8 à 81-4c. la lb.

VOLAILLES ET GIBIER

Nous cotons à la lb.:

Poules	0.08	0.09
Poulets	0.10	0.11
Dindes	0.15	0.16
Oies	0.09	0.11
Canards	0.11	0.12
Chevrouil [bête entière]	0.06	0.07
Lièvres [la paire]	0.20	0.25

Nouveau Moulin à Winnipeg.

On peut regarder comme une mesure tendant au peuplement du Nord-Ouest, la construction de moulins à farine pour satisfaire à la demande locale et à la demande pour l'exportation. La Western Canada Flour Mills Co. qui a déjà un moulin à Brandon ainsi qu'à Goderich est en train de faire construire, à Winnipeg, un autre moulin de la capacité de 4,000 barils par jour. Pour que ce moulin soit ce qu'il y a de plus moderne sous tous les rapports, la compagnie le fera fonctionner par l'électricité et vient de donner le contrat pour l'outillage nécessaire à la Allis Chalmers Bullock Limited, de Montréal. Ce contrat comprend deux moteurs polyphasés d'une force de 500 chevaux-vapeur chacun et un certain nombre de moteurs plus petits dont la force, variant de cinq à deux cents chevaux pour chacun représente une force totale de 700 chevaux.

Ce contrat comprend aussi des tableaux de distribution, des transformateurs et des accessoires. Le moulin, dont le plan a été fait par M. R. J. Megaw, sera du modèle le plus moderne et l'outillage électrique nécessaire est un de ceux pour lesquels la commande la plus forte a jamais été donnée en Amérique.

Offre Gratuite aux Bouchers.

Nous avons reçu une communication de M. C. S. Page, Hyde Park, Vermont, qui nous autorise à dire à ceux de nos lecteurs qui sont Bouchers ainsi qu'à ceux qui ont un intérêt dans le commerce des Peaux que, s'ils lui envoient une carte postale portant leur nom et leur adresse en mentionnant qu'ils ont lu cette note dans le Prix Courant, il inscrira leur nom sur la liste de ses clients et leur enverra gratuitement, port payé, et de temps en temps suivant leur émission, ses Bulletins des Peaux (Hide Bulletins) qui donnent les hauses et les baisses du marché des Peaux de Bœuf, Peaux de Veau, Peaux de Cheval, suifs, Os, Résidus, etc.

M. Page est dans le commerce des Peaux depuis plus de cinquante ans et a la réputation d'un homme à la responsabilité duquel on peut se fier.

MM. Demers, Fletcher & Cie, épiciers en gros à Montréal, viennent de recevoir des Noix Bordeaux et Marbot, nouvelle récolte. Ces messieurs sont prêts à livrer immédiatement les commandes que les commerçants voudront bien leur confier.

VANILLE ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est, 1122, Montréal.

“Elite”

CHOCOLAT
Non Sucré

DES EPICIERS
POUR TOUS LES.

Besoins de la Cuisine
Tablettes de ¼ lb

FABRIQUÉ PAR
JOHN P. MOTT & CO.,
HALIFAX, N. S.

J. A. TAYLOR, Agent, MONTREAL.

SIROP du Dr KINOT



COMPOSÉ DE
Goudron, d'Huile de
Fole de Morue et des
meilleurs expecto-
rants connus.

—
Absolument supérieur
pour la guérison des
affections des
poumons,
des bronches et de
la gorge.

—
Laisse un bon profit
au marchand de
détail.

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX :
LAPORTE, MARTIN & CIE
MONTREAL. LIMITEE

CAFÉ MOCHA ET JAVA

“Prince of Wales.”



“Prince of Wales” gagne du terrain
chaque jour.—Le public sait quand il obtient le
Café qu'il aime—du Café réellement délicieux.—
Cela aide aussi le Marchand.

S. H. & A. S. EWING,
Etablis en 1845

Montreal Coffee & Spice Steam Mills,
53 et 55, rue Côté, Montréal.
Coin de la rue Lagachetière.

DISCOURS PRONONCE PAR M. HONORÉ GERVAIS, M. P. AU BANQUET DU 29 NOVEMBRE.

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, nous publions aujourd'hui, *in extenso*, le discours prononcé au banquet que lui a offert le commerce par M. Honoré Gervais, M. P.

Ce discours, comme nous l'avons dit, est plein d'enseignements pour le commerce et mérite l'attention de nos lecteurs :

Monsieur le Président,

Messieurs,

S'il m'était permis de recourir à une pratique ancienne, je marquerais certainement d'une pierre blanche la fête de ce soir. Ce serait signaler le passage d'un événement heureux de ma vie, d'une fête de l'amitié, et partant, ce serait bien garder un souvenir qu'il fait plaisir de se rappeler toujours.

Mais loin de moi la pensée que cette réunion ait pour objet ma très simple individualité, pour motif, le désir de reconnaître mes efforts au sujet de la loi de l'abolition des timbres de commerce; pour cause, enfin, la récompense des services que je me suis efforcé de vous rendre.

Après tout pouvais-je faire autre chose que ce que j'ai fait? Tout député, comme tout citoyen, doit chercher à briser les entraves existantes, ou celles que l'on essaie d'établir contre l'exercice de la liberté du plus grand nombre, c'est-à-dire contre le bonheur du plus grand nombre.

N'était-il pas naturel que je fisse la lutte en faveur de l'abolition, de la prohibition et de la condamnation de toute ingérence, de l'immixtion de qui que ce soit dans les affaires de ses voisins, de l'intervention de prétendus intermédiaires, trafiquants de timbres, dans les affaires des marchands du Canada?

Il y avait, là, par les marchands de timbres, violation de la liberté naturelle de faire commerce; il devait donc y avoir, là, lutte en faveur du maintien de cette liberté de la part de tout député soucieux des intérêts des marchands du Canada.

Je n'ai donc fait que mon strict devoir en travaillant à obtenir un amendement au code criminel pour punir l'exploitation coupable de la crédulité des masses. Qui peut s'empêcher de condamner l'émission de papier-monnaie, par des gens irresponsables, n'offrant aucune des garanties ordinaires exigées de ceux qui veulent faire l'émission ou manipuler l'épargne du peuple?

D'ailleurs, permettez-moi de dire que vous devez l'adoption de la